Belgian
Asset Managers
Association

Communications OPC

Liste des communications (légales) des 30 derniers jours des OPC et compartiments d'OPC distribués publiquement en Belgique.

Contenu

Ce document contient les communications (légales) des OPC et compartiments des OPC distribués publiquement en Belgique. Les communications des 30 derniers jours sont listées ci-dessous triées par ordre alphabétique par nom du gestionnaire de fonds.

A ce jour les OPC (compartiments) des sociétés de gestion d'OPC, mentionnés ci-dessous, sont repris dans le document: http://www.beama.be/fr/communications-opc

Les types suivants des communications (légales) sont inclus dans les listes:

- Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
- Convocation Assemblée Générale Ordinaire (FCP)
- Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
- Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (FCP)
- Annonce concernant constitution et modifications
- Avis concernant dates d'échéance des compartiments
- Avis concernant modifications dans le portefeuille d'un compartiment
- Avis concernant modifications dans la structure des coûts
- Avis concernant la dissolution d'OPC ou du compartiment
- Avis concernant restructurations
- Avis concernant nominations et cessations des mandats etc.
- Avis concernant suspension VNI
- Avis concernant VNI erronée
- Avis concernant rectification publicité trompeuse
- Avis concernant arrêt d'émission des parts
- Avis concernant Corporate Actions
- Avis concernant paiements des dividendes
- Publications urgentes par ex. des événements et circonstances spéciaux

Ce document sera produit tous les jours, sur base des données mises à disposition par les OPC ou par les sociétés de gestion. Les communications sont également toujours disponibles auprès de cette institution.

Disclaimer

BEAMA n'est pas responsable pour l'exhaustivité ou l'exactitude des données reprises. Cette responsabilité reste entièrement chez l'OPC ou la société de gestion d'OPC désignée.

OPC/compartiment/ISIN	Aphilion Q2
Numéro d'entreprise	0475.805.685
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	Aphilion IM
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
Date de communication	03/06/2025

APHILION Q²
Openbare Beleggingsvennootschap met veranderlijk kapitaal naar Belgisch recht
met verschillende compartimenten
Naamloze Vennootschap
Zetel: Havenlaan 86C, b.320, 1000 Brussel
RPR (Brussel): 0475.805.685

Brussel, 3 juni 2025

OPROEPINGSBERICHT AAN DE AANDEELHOUDERS

De aandeelhouders van de naamloze vennootschap APHILION Q², openbare Bevek naar Belgisch recht, worden uitgenodigd om de gewone algemene vergadering (hierna "de Vergadering") bij te wonen dewelke zal plaatsvinden op **donderdag 19 juni 2025 om 16 uur**, op de zetel van de Bevek (Havenlaan 86c, b320, 1000 Brussel (Tour & Taxis)), met volgende agenda:

1. Verslag van de raad van bestuur.
2. Verslag van de commissaris.
3. Goedkeuring van de jaarrekening voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar.
Voorstel van de raad van bestuur: "*De vergadering keurt de geglobaliseerde jaarrekening voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar goed.*"
4. Goedkeuring van de jaarrekeningen en bestemming van het resultaat per compartiment.
Compartiment "EQUITIES"
Voorstel van de raad van bestuur: "*De vergadering beslist om het gedeelte van het resultaat dat toekomt aan de kapitalisatieaandelen toe te wijzen aan het kapitaal vertegenwoordigd door deze aandelen.*"
Compartiment "Europe DBI-RDT"
Voorstel van de raad van bestuur: "*De vergadering beslist om een bruto dividend per aandeel van 29.85 EUR voor de klasse A (BE6334503156), van 31.75 euro voor de klasse B (BE6334508205) en van 38.05 EUR voor de klasse Q (BE6334512249) uit te keren." De dividenden zijn in België onderworpen aan een roerende voorheffing van 30% (voor natuurlijke personen).*
5. Kwijting aan de bestuurders voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar.
Voorstel van de raad van bestuur: "*De vergadering verleent kwijting aan de bestuurders voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar.*"
6. Kwijting aan de commissaris voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar.
Voorstel van de raad van bestuur: *"De vergadering verleent kwijting aan de commissaris voor het op 31 maart 2025 afgesloten boekjaar."*
7. Antwoorden op de vragen van de aandeelhouders overeenkomstig artikel 7:139 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.
8. Diverse.

Om te kunnen deelnemen aan de Vergadering, moeten de houders van gedematerialiseerde aandelen, overeenkomstig art. 19 van de statuten, een attest dat de onbeschikbaarheid van de gedematerialiseerde aandelen tot de datum van de Vergadering vaststelt, indienen op de zetel en dit ten laatste vijf volledige dagen vóór de Vergadering.

De houders van gedematerialiseerde aandelen of aandelen op naam moeten ten laatste vijf volledige dagen voor de Vergadering schriftelijk (brief of volmacht) de Raad van Bestuur (legal.be@caceis.com) op de hoogte brengen van hun intentie om de Vergadering bij te wonen en van het aantal effecten waarvoor ze van plan zijn aan de stemming deel te nemen.

De aandeelhouders die voldoen aan de hierboven vermelde formaliteiten kunnen schriftelijk, ten laatste vijf volledige dagen vóór de vergadering, vragen stellen aan de bestuurders en de commissaris dewelke naargelang het geval, tijdens de Vergadering beantwoord zullen worden door de bestuurders of de commissaris. Deze vragen kunnen langs elektronische weg tot APHILION Q² worden gericht op het volgende adres info@aphilion.com.

Een volmacht wordt ter beschikking gesteld van de aandeelhouders dewelke schriftelijk kan worden aangevraagd op de zetel van de Bevek. De ingevulde volmacht dient ten minste vijf volledige dagen voor de Vergadering te worden voorgelegd aan de zetel.

De agendapunten van de vergadering worden aangenomen bij gewone meerderheid van de stemmen van de aanwezige of vertegenwoordigde aandeelhouders. Elk aandeel beschikt over een stemrecht conform artikel 7:51 van het Wetboek van vennootschappen en verenigingen.

Het jaarverslag, het daaropvolgende halfjaarverslag, het prospectus en de Essentiële Informatiedocument zijn kosteloos verkrijgbaar in het Nederlands op de zetel van de Bevek of bij CACEIS Bank, Belgium Branch (Havenlaan 86C, b320, te 1000 Brussel) die instaat voor de financiële dienst.

Ten slotte informeren we u dat de netto-inventariswaarde gepubliceerd wordt in het nationale dagblad “De Tijd” en “L’Echo”, en op de websites van BEAMA (www.beama.be) en https://www.aphilion.com/.

De raad van bestuur

OPC/compartiment/ISIN	BNPPF PRIVATE
Numéro d'entreprise	0678.978.818
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Avis concernant modifications dans le portefeuille d'un compartiment
Date de communication	25 juin 2025

BNPPF PRIVATE

SA - Sicav Publique de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

RPM 0678.978.818
Tribunal d'Entreprises francophone de Bruxelles

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT « EQUITY AND BOND YIELD »

Le Conseil d'administration de la Sicav BNPPF PRIVATE souhaite informer les actionnaires du compartiment « Equity and Bond Yield » de sa volonté de modifier, sous réserve d'approbation par la FSMA, la politique d'investissement du compartiment.

A cet effet, le Conseil souhaite supprimer la contrainte selon laquelle les OPCVM ou OPC dans lesquels le compartiment investit doivent avoir le label de durabilité 'Towards Sustainability', ou doivent s'engager d'obtenir le label dans un délai de six mois après la date d'achat.

En outre, bien que le score ESG moyen du portefeuille restera supérieur à celui de son univers d'investissement (30% EURO STOXX (EUR) NR + 27.50% Bloomberg Euro Aggregate Corporate (EUR) RI + 27.50% Bloomberg Euro Aggregate Treasury (EUR) RI + 10% FTSE EPRA / NAREIT Eurozone Euro (EUR) NR + 5 % Cash Index €STR (EUR) RI), le Conseil souhaite que le calcul du score ESG moyen de l'univers d'investissement ne se fera plus après l'élimination d'au moins 25% des titres ayant le score ESG le plus bas. En conséquence, le score ESG moyen du portefeuille sera comparé à celui de l'univers d'investissement qui devient plus bas suivant la suppression de cette élimination.

En conséquence, le compartiment ne sera plus repris dans la liste des fonds qui ont obtenu le label de durabilité 'Towards Sustainability'.

Ces ajustements n'altèrent pas les objectifs d'investissement des compartiments concernés, ni leur profil de risque/rendement, ni la promotion des caractéristiques environnementales et sociales moyennant l'application des exclusions et de la politique globale de développement durable.

Les modifications seront formalisées dans la documentation légale du fonds.

Les modifications entreront en vigueur le 25 juillet 2025.

Le prospectus « Juillet 2025 » sera adapté en ce sens.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent sortir sans frais.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les documents d'informations clés, le rapport semestriel et rapport annuel de la Sicav BNPPF PRIVATE, en français et en néerlandais, en consultant le site www.bnpparibas-am.be ou auprès du service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	BNPPF PRIVATE
Numéro d'entreprise	0678.978.818
Adresse	Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, Belgian Branch
Type de communication	Avis concernant modifications dans le portefeuille d'un compartiment
Date de communication	25 juin 2025

BNPPF PRIVATE

SA - Sicav Publique de droit belge -
Répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Rue Montagne du Parc 3 - 1000 Bruxelles

RPM 0678.978.818
Tribunal d'Entreprises francophone de Bruxelles

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS « DEFENSIVE », « BALANCED », « GROWTH » ET « DYNAMIC »

Le Conseil d'administration de la Sicav BNPPF PRIVATE souhaite informer les actionnaires des compartiments « Defensive », « Balanced », « Growth » et « Dynamic » de sa volonté d'intégrer, sous réserve d'approbation par la FSMA, la possibilité d'investir dans des Exchange Traded Certificates dans la politique d'investissement de ces compartiments.

A cet effet, le Conseil souhaite insérer la phrase suivante dans la politique d'investissement :

> *Le compartiment pourra investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des Exchange Traded Commodity Certificates (« ETC ») offrant une exposition à l'or physique. Les titres ETC sont des titres de créances structurés ayant pour objectif de répliquer la performance du prix comptant de l'or*. Les ETC sont remboursables en liquidités uniquement. Le compartiment ne prendra en aucun cas possession d'or physique, ni n'en recevra.*
>
> **Leur valeur est basée sur le cours de l'or tel que déterminé par la London Bullion Market Association (LBMA), l'autorité mondiale de référence pour le marché des métaux précieux.*

En même temps, un paragraphe dédié aux risques d'un tel investissement sera inséré dans le Livre I du prospectus, sous le Chapitre « Risques » :

> *<u>Risque lié aux ETC Gold (Exchange Traded Commodity Certificates).</u>*
>
> *Ce risque est présent dans chaque compartiment ayant des positions (indirectes) offrant une exposition à l'or physique.*
>
> *Les marchés des matières premières peuvent présenter des variations significatives et brutales des cours qui ont une incidence directe sur la valorisation des actions et titres assimilables aux actions dans lesquels le compartiment peut investir et/ou du ou des indices au(x)quel(s) le compartiment peut être exposé.*
>
> *En outre, les actifs sous-jacents peuvent avoir une évolution sensiblement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations, etc.).*
>
> *Les investisseurs sont exposés à la solvabilité de l'émetteur, à la contrepartie, au dépositaire et aux participants admis.*
>
> *Il est à noter que le cours de l'or fluctue quotidiennement et que la valeur de l'or dépend de différents facteurs tels que sa rareté, son utilisation à des fins industrielles et son utilisation en tant que produit d'investissement.*

Les modifications seront formalisées dans la documentation légale du fonds.

Ces ajustements n'altèrent pas les objectifs d'investissement des compartiments concernés, ni leur profil de risque/rendement.

Les modifications entreront en vigueur le 25 juillet 2025.

Le prospectus « Juillet 2025 » sera adapté en ce sens.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent sortir sans frais.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les documents d'informations clés, le rapport semestriel et rapport annuel de la Sicav BNPPF PRIVATE, en français et en néerlandais, en consultant le site www.bnpparibas-am.be ou auprès du service financier à l'adresse suivante : BNP Paribas Fortis S.A., Rue Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles.

Le Conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	Nagelmackers
Numéro d'entreprise	0449.575.796
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BANQUE NAGELMACKERS SA
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication	20/06/2025

NAGELMACKERS
Société d'investissement à capital variable (Sicav) publique de droit belge
OPC ayant opté pour des placements conformes aux conditions de la Directive 2009/65/EG
Société anonyme

Avenue du Port, 86C, b320, 1000 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles – N° d'entreprise: 0449.575.796

AVIS DE CONVOCATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de **NAGELMACKERS,** société anonyme, sicav publique de droit belge, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **le 23 juillet 2025 à 14 heures,** au siège de la Société (Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles (Tour & Taxis)), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. **Désignation d'une société de gestion. Adaptation des statuts en vue de la désignation de la société d gestion *« One Fund Management Company SA* ».**

Proposition du conseil d'administration **:** Adaptation des statuts en vue de la désignation d'une société de gestion. En conséquence,

Ajout à l'article 1 d'un alinéa 3 libellé comme suit:

La Société a désigné comme société de gestion au sens de l'article 44 de la Loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la « Loi de 2012 ») ONE FUND MANAGEMENT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège est établi 4 rue Peternelchen, à 2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.240884 (la « Société de Gestion »).

Remplacement de l'alinéa 1 de l'article 15 par la disposition suivante:

Le Conseil d'Administration a le pouvoir de définir toutes les opérations nécessaire ou utiles, pour la réalisation de l'objet de la Société, à l'exception des pouvoirs conférés par la loi ou les statuts, à l'assemblée générale ou à la Société de Gestion.

Ajout d'un dernier alinéa à l'article 15, libellé comme suit:

La Société de Gestion exerce, de manière globale, l'ensemble des fonctions définies à l'article 3, 22° la Loi du 3 août 2012, à savoir la gestion des actifs de la Société, la gestion administrative de la Société et la commercialisation de ses actions. La Société de Gestion désignée a été autorisée à déléguer à des tiers, dans les conditions prévues par la loi, l'exercice de tout ou partie d'une ou de plusieurs fonctions visées à l'alinéa précédent.

Tout remplacement de la Société de Gestion désignée fera l'objet d'un avis dans un ou plusieurs journaux belges ou tout autre moyen de publication approuvé par la FSMA.

Le Conseil d'Administration peut convenir avec la Société de Gestion de lui déléguer, dans toute la mesure permise par la loi, les pouvoirs qui ne sont pas délégués à la Société de Gestion par l'effet de la loi.

Remplacement de l'article 16 par la disposition suivante:

La Société sera valablement engagée par la signature de deux administrateurs ou, dans les limites de la gestion journalière, par un délégué à la gestion journalière agissant seul. La Société peut également être représentée par toute personne à qui des pouvoirs appropriés auront été délégués, par le conseil d'administration y compris en exécution des présents Statuts, tels que la Société de Gestion. La Société contracte un engagement légitime, y compris tous les actes où interviennent un fonctionnaire public ou un officier ministériel et en justice, par la signature de deux administrateurs ou des personnes à qui le conseil d'administration a délégué des pouvoirs adaptés.

Remplacement de premier alinéa de l'article 17 par la disposition suivante:
Sans préjudice aux pouvoirs et attributions de la Société de Gestion, le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière, et la représentation de la Société pour ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou mandataires délégués.

Ajout de la rémunération de la société de gestion, dans les termes suivants, à la liste contenue à l'article 25:
• *la rémunération à payer à la Société de Gestion pour les différents services prestés par la Société de Gestion ;*
Ajout de la rémunération maximale de la société de gestion dans le tableau contenu à l'article 25, selon les termes suivants:
Rémunération de la Société de Gestion : 1,00% par an sur la valeur nette des actifs (avec un minimum de 24,500 EUR par an) (indexée annuellement).

2. Approbation des nominations

Proposition du Conseil d'administration : *" L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration de nommer M. Majdi Ben Jamaa et M. Michaël Kevran en qualité d'administrateurs pour une durée de 6 ans. Ces mandats prendront fin sous réserve de renouvellement lors de l'assemblée générale de 2031. Ces mandats ne seront pas rémunérés."*

3. Pouvoirs

Proposition de donner au notaire instrumentant tous les pouvoir nécessaire pour déposer la coordination des statuts et une copie de l'acte au Greffe du Tribunal de l'Entreprise pour publication aux Annexes du Moniteur Belge.
Les investisseurs sont informés que le texte intégral du projet des statuts mis à jour suite à ces modifications est disponible gratuitement au siège de la sicav.

* * *

Les actionnaires qui souhaitent assister à l'assemblée ou se faire représenter sont priés de se conformer à la procédure prévue par les statuts. Il est rappelé à ce sujet que les titulaires d'actions dématérialisées doivent, pour pouvoir participer à l'assemblée générale, déposer une attestation établie par le titulaire du compte ou par l'organisme de liquidation, qui constate l'indisponibilité à la date de l'assemblée générale des actions dématérialisées. Cette attestation doit être communiquée au siège de la Société au plus tard cinq jours ouvrables francs, avant la date fixée pour l'assemblée. Les titulaires d'actions nominatives doivent, dans cette même période, informer par écrit le conseil d'administration (courrier ou mandat) de leur intention d'assister à l'assemblée, et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils souhaitent participer au vote. Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire à l'Assemblée Générale. Les procurations doivent être déposées au plus tard un jour ouvrable avant la date de l'assemblée au siège de la sicav.

Les actionnaires peuvent poser par écrit les questions au sujet des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée, pour autant que ces actionnaires aient satisfait aux formalités d'admission à l'assemblée visée ci-dessus. Ces questions doivent être adressées à Nagelmackers par voie électronique à l'adresse legal.be@caceis.com avant l'assemblée.

Les décisions seront prises quel que soit le nombre de titres représentés à l'assemblée. Les modifications seront admises que lorsqu'elles réunissent les trois quarts des voix exprimées, sans qu'il soit tenu compte des abstentions dans le numérateur ou dans le dénominateur.

La valeur nette d'inventaire est indiquée sur les sites internet www.nagelmackers.be, www.beama.be et est publiée dans Tijd et L'Echo. Elle est également disponible auprès de l'établissement qui se charge du service financier et au siège social de la Société. Le rapport annuel, le prospectus et les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement, en français et en néerlandais, sur le site internet du promoteur www.nagelmackers.be.

Le conseil d’administration

OPC/compartiment/ISIN	Nagelmackers
Numéro d'entreprise	0449.575.796
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BANQUE NAGELMACKERS SA
Type de communication	Avis concernant modifications dans la structure des coûts
Date de communication	20/06/2025

NAGELMACKERS
Société d'investissement à capital variable (Sicav) publique de droit belge
OPC ayant opté pour des placements conformes aux conditions de la Directive 2009/65/EG
Société anonyme
Avenue du Port, 86C, b320, 1000 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles – N° d'entreprise: 0449.575.796

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Le 20 juin 2025

Le conseil d'administration de la Société souhaite informer les actionnaires des décisions suivantes prises par le conseil d'administration. Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec ces changements peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, sauf taxes éventuelles, pendant la période allant de la date susmentionnée au 23 juillet 2025.

1. **Nomination d'une société de gestion.**

Sous réserve de la modification des statuts requise à cette fin, le conseil d'administration a décidé de nommer la société de gestion One Fund Management S.A. en qualité de société de gestion de la Société.

One Fund Management S.A. est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège 4 rue Peternelchen, à 2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg. Cette société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B.240884. En tant que société de gestion, One Fund Management S.A. sera responsable des tâches prévues à l'article 3, 22°, a), b) et c) de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Le conseil d'administration souhaite informer les actionnaires des changements apportés aux commissions et frais, y compris les commissions et frais récurrents à charge des compartiments de la SICAV résultant le cas échéant de la désignation d'une société de gestion. Ces modifications sont mentionnées au point 2 ci-dessous.

2. **Commissions et frais.**

Le conseil d'administration souhaite par ailleurs informer les actionnaires des modifications suivantes apportées aux commissions et frais récurrents supportés par chacun des compartiments :

- ajout de la rémunération de la Société de Gestion qui sera fixée comme suit: 0.020% par an sur la valeur nette d'inventaire des actifs du compartiment, plus 3,500 EUR par an pour les frais ESG, (indexée annuellement).
Cette rémunération est la rémunération de la société de gestion après paiement de la rémunération due pour la gestion du portefeuille et pour l'administration centrale.

Ajustement de la rémunération du dépositaire pour tous les compartiments. Cette commission est portée à Maximum 0,05% sur une base annuelle.

3. **Publication de la valeur nette d'inventaire et autres informations et documents.**

La valeur nette d'inventaire est indiquée sur les sites internet www.nagelmackers.be, www.beama.be et est publiée dans Tijd et L'Echo. Elle est également disponible auprès de l'établissement qui se charge du service financier et au siège social de la Sicav.

Le rapport annuel, le prospectus et les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement, en français et en néerlandais, sur le site internet du promoteur www.nagelmackers.be.

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	Nagelmackers Institutional
Numéro d'entreprise	0448.486.527
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	BANQUE NAGELMACKERS SA
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication	27/06/2025

NAGELMACKERS INSTITUTIONAL

Société d'investissement à capital variable (Sicav) publique de droit belge
OPC ayant opté pour des placements conformes aux conditions de la Directive 2009/65/EG
Société anonyme

Avenue du Port, 86C b320, 1000 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles – N° d'entreprise: 0448.486.527

AVIS DE CONVOCATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de **NAGELMACKERS INSTITUTIONAL**, société anonyme, sicav publique de droit belge, sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra **le mercredi 23 juillet 2025 à 13.30 heures,** au siège de la Société (Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles (Tour & Taxis)), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. **Approbation des nominations**

Proposition du Conseil d'administration : "L'assemblée approuve la proposition du Conseil d'administration de nommer M. Majdi Ben Jamaa et M. Michaël Kevran en qualité d'administrateurs pour une durée de 6 ans. Ces mandats prendront fin sous réserve de renouvellement lors de l'assemblée générale de 2031. Ces mandats ne seront pas rémunérés."

2. **Réponses aux questions des actionnaires conformément à l'article 7:139 du Code des sociétés et des associations.**

3. **Divers.**

****

Les propositions du conseil d'administration relatives aux points à l'ordre du jour de cette assemblée sont énoncées dans la procuration, disponible sur demande auprès de legal.be@caceis.com.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés et votants.

Les actionnaires souhaitant assister à l'assemblée, se faire représenter ou souhaitant poser des questions sont priés de se conformer à la procédure prévue par les statuts. La copie scannée ou photographiée de la lettre, la procuration ou l'attestation doit être envoyée par courrier électronique au conseil d'administration (legal.be@caceis.com). Les questions peuvent être adressées à la société par voie électronique à l'adresse Sam.melis@fimacs.eu.

Le rapport annuel et s'il est publié, le rapport semestriel, les prospectus et les PRIIPS KIDs sont disponibles en français et en néerlandais sans frais au siège de la société et auprès de BANQUE NAGELMACKERS SA, avenue de l'Astronomie 23 – 1210 Bruxelles qui assure la distribution ou sur le site suivant : www.nagelmackers.be.

Ensuite, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaire sont publiées sur le site suivant : www.nagelmackers.be, dans les journaux belges à diffusion nationale suivants : « De Tijd » et « L'Echo » et sur le site internet des Belgian Asset Managers Association (BEAMA): https://www.beama.be/fr/valeurs-nettes-dinventaire/ .

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	Belfius Sustainable
Numéro d'entreprise	0471.368.431
Adresse	Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles
Gestionnaire	Belfius Asset Management
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
Date de communication	04/06/2025

BELFIUS SUSTAINABLE

Sicav de droit belge – Société anonyme – Catégorie O.P.C.V.M.

Siège: Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0471.368.431

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 20 juin 2025 à 15 heures en l'immeuble Tour & Taxis, Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2025.
2) Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 mars 2025.
3) Approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2025.
   Proposition de décision: « L'assemblée approuve, globalement et par compartiment, les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 mars 2025. »
4) Affectation des résultats.
   Proposition de décision: « L'assemblée approuve, par compartiment, la proposition du conseil d'administration de la répartition du résultat pour l'exercice clôturé au 31 mars 2025. »
5) Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2025.
   Proposition de décision: « L'assemblée donne décharge, globalement et par compartiment, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice clôturé au 31 mars 2025. »
6) Nomination statutaire.
   Proposition du conseil d'administration : " L'assemblée décide :
   - De prendre acte de la démission de Monsieur Tomas Catrysse en sa qualité d'administrateur et président et ce à partir du 23 août 2024 ;
   - de ratifier la nomination par cooptation de Monsieur Nicolas Deltour, en qualité de président de la sicav à partir du 23 août 2024, en remplacement de Monsieur Tomas Catrysse, pour poursuivre et achever son mandat de président. Sa fonction prendra fin à l'assemblée générale ordinaire de 2030. Ce mandat sera exercé à titre gratuit ;
   - De renouveler le mandat de Madame Anne Heldenbergh. La rémunération est fixée à 1.000 euros. Sa fonction prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2026.
   L'assemblée générale confère tous pouvoirs à CACEIS Bank Belgium Branch, agent administratif de la société, afin de procéder aux obligations de publications et d'enregistrement relatives à ces décisions. "

Belfius | ASSET MANAGEMENT

Les propriétaires d'actions dématérialisées doivent, au plus tard cinq jours ouvrables avant la date de l'assemblée, déposer au siège de la société ou aux guichets des institutions mentionnées ci-dessous assurant le service financier, une attestation établie par le teneur de comptes agréé ou par l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité desdites actions jusqu'à la date de l'assemblée :

En Belgique:	Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles, Belgique
En France:	Caceis Banque S.A., 89-91 Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, dans le même délai, informer par écrit le conseil d'administration (c/o Avenue du Port 86C b320 – Tour & Taxis, B-1000 Bruxelles) de leur intention d'assister à l'assemblée et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de Belfius Sustainable sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège de la société ou dans les agences de l'institution assurant le service financier, à savoir Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusam.be.

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	***SICAV DE DROIT BELGE*** BELFIUS WEALTH
Numéro d'entreprise	0746.784.885
Adresse	Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles
Gestionnaire	Belfius Asset Management
Type de communication	Publications urgentes par ex. des événements et circonstances spéciaux
Date de communication	2025-06-17

SICAV DE DROIT BELGE
BELFIUS WEALTH, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – OPCVM - Numéro d'entreprise : 0746.784.885 Compartiment JP Morgan A.M. Convictions

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Maud Reinalter, liquidateur du compartiment JP Morgan AM Convictions (ci-après dénommé le 'Compartiment') de la société d'investissement publique à capital variable de droit belge Belfius Wealth (ci- après dénommé la 'Société'), informe par le présent avis les actionnaires du Compartiment :

1. De la décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 27 mai 2025 de dissoudre et de mettre en liquidation le Compartiment ;

2. De la valeur de liquidation des actions (avant frais et taxes), selon la valeur arrêtée au 02/06/2025 :

Compartiment	**Classe/Part**	**Code ISIN**	**Valeur de liquidation (en EUR)**
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	C/CAP	BE6314489806	Aucune action en circulation
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	C/DIS	BE6314490812	Aucune action en circulation
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	P/CAP	BE6314491828	1108,50
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	P/DIS	BE6314492834	1077,16
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	V/CAP	BE6314493840	Aucune action en circulation
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	V/DIS	BE6314494855	1083,82
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	W/CAP	BE6314495860	Aucune action en circulation
Belfius Wealth JP Morgan AM Convictions	W/DIS	BE6314496876	Aucune action en circulation

3. Que le prestataire de services financiers du Compartiment est responsable du paiement de la valeur de liquidation aux actionnaires ;

4. Que les actions concernées seront automatiquement remboursées à partir du 20 juin 2025 à la valeur de liquidation mentionnée au point 2, minorée des frais et taxes applicables ;

5. Que les actionnaires qui le souhaitent peuvent prendre contact avec le prestataire de services financiers du Compartiment, afin de souscrire, sans frais (sauf taxes éventuelles), pendant un mois à compter de la mise en paiement de la valeur de liquidation, à des actions de l'organisme de placement collectif Belfius Wealth BlackRock Convictions ;

6. Que le rapport du Conseil d'Administration établi conformément à l'article 2 :71, § 2, alinéa 1 du Code des Sociétés et des Associations, l'état de l'actif et du passif du Compartiment et le rapport du commissaire peuvent être obtenus au siège de la Société et auprès du prestataire de services financiers du Compartiment ;

7. Que la procédure de clôture de la liquidation se déroulera conformément aux articles 2 :100 et suivants du Code des Sociétés et Associations ;

8. Que si la valeur de la liquidation définitive devait différer du montant mentionné au point 2, les modalités de versement de la différence seraient annoncées dans un communiqué de presse séparé.

Le prestataire de services financiers du Compartiment est Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

***

Maud Reinalter, le liquidateur

Belfius | ASSET MANAGEMENT

OPC/compartiment/ISIN	Belfius Sustainable
Numéro d'entreprise	0471.368.431
Adresse	Place Rogier 11, 1210 Bruxelles
Gestionnaire	Belfius Asset Management
Type de communication	Avis concernant paiements des dividendes
Date de communication	27/06/2025

AVIS DE DIVIDENDES

L'assemblée générale ordinaire de Belfius Sustainable qui s'est tenue le 20 juin 2025 a approuvé la proposition de dividendes déterminée ci-dessous.

Compartiment	**Code Isin**	**Montant brut par action de distribution**	**Montant net par action de distribution (*)**
Low, classe C	BE0945314491	0,10 EUR	0,07 EUR
Medium, classe C	BE0945316512	0,14 EUR	0,098 EUR
High, classe C	BE0945312479	7,00 EUR	4,90 EUR

(*) Les dividendes sont en Belgique soumis à un précompte mobilier de 30%.

Les demandes de souscription et de rachat introduites au siège:

- ✓ jusqu'au 04/07/2025 16.00 heures, seront exécutées **cum coupon**.
  Les demandes de souscription et de rachat arrêtées à la date et à l'heure précitées seront décomptées à la valeur d'inventaire (VNI) du 04/07/2025 (calculée le 09/07/2025);
- ✓ le 04/07/2025 après 16.00 heures, seront exécutées **ex-coupon**.
  Les demandes de souscription et de rachat à partir de la date et l'heure précitées jusqu'au 07/07/2025 16.00 heures seront décomptées à la valeur d'inventaire (VNI) du 07/07/2025 (calculée le 10/07/2025).

Les dividendes seront payables à partir du 18/07/2025 auprès des guichets de l'institution suivante qui assure le service financier:

En Belgique: Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de Belfius Sustainable sont disponibles gratuitement (en français et en néerlandais) au siège de la société ou dans les agences de l'institution assurant le service financier, à savoir Belfius Banque S.A., Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, ainsi que sur le site internet suivant www.belfiusam.be.

Le conseil d'administration

% DPAM

OPC/compartiment/ISIN	DPAM B SA
Numéro d'entreprise	RPM Bruxelles - TVA BE0444.265.542
Adresse	Rue Guimard 18-1040 Bruxelles
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT
Type de communication	Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication	10 juin 2025

DPAM B SA

Sicav publique de droit belge qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 18-1040 Bruxelles
RPM Bruxelles - TVA BE0444.265.542

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires des changements suivants dans le prospectus de la SICAV daté de juillet 2025 :

Changement de benchmark avec effet au 1er juillet 2025

Les changements de benchmark suivants sont actés dans les compartiments suivants :

Compartiment	Benchmark	
	Actuel	Futur
DPAM B Equities EMU Behavioral Value	MSCI EMU Net Return	MSCI EMU VALUE Index
DPAM B Equities US Behavioral Value	MSCI USA Net Return	MSCI USA VALUE Index

Changement dans la politique de placement du compartiment DPAM B Equities Sustainable Food Trends avec effet au 10 juillet 2025

Dans la section relative aux *« Aspects, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) – Transparence en matière de durabilité »* :

- le paragraphe concernant les investissements durables est modifié pour tenir compte uniquement de l'objectif de développement durable (ODD) 2 (faim « zéro ») et supprimer l'objectif de développement durable 3 (bonne santé et bien-être). [….] ;
- le Pourcentage minimum des actifs du portefeuille qui est investi dans des entreprises répondant à la réalisation de l'ODD 2 (faim « zéro ») passe de 50% à 25%. Dès lors le paragraphe est reformulé comme suit :

« le portefeuille vise à investir au minimum 50 % de ses actifs dans des entreprises répondant à la réalisation d'ODD environnementaux ou sociaux, avec un minimum de 25% des actifs du portefeuille investis dans des entreprises répondant à la réalisation de l'ODD 2 (faim « zéro »). »

Le paragraphe relatif à la *« Recherche d'impact et thématiques de durabilité »* est modifié pour refléter ces changements.

Politique de placement des compartiments DPAM B Equities Europe Index, DPAM B Equities US Index, DPAM B Equities Japan Index, DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index, DPAM B Equities EMU Index

Dans la section relative aux « Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) – le paragraphe suivant est supprimé « les investissements en valeurs dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel, d'armes à sous munitions, et munitions et blindages à l'uranium appauvri sont exclus légalement » étant donné qu'il existe une exclusion d'office légale à ce type d'investissement pour les fonds indexés.

La définition du risque de durabilité est également revue.

Les investisseurs sont informés que le texte intégral du projet de nouveau prospectus (en ce compris les annexes pré-contractuelles SFDR) et les documents d'informations clés des compartiments impactés par ces changements et mis à jour suite à ces modifications sont disponibles gratuitement au siège de la société de gestion.

% DPAM

Les actionnaires des compartiments **DPAM B Equities Sustainable Food Trends, DPAM B Equities Europe Index, DPAM B Equities US Index, DPAM B Equities Japan Index, DPAM B Equities World ex Japan, Europe & USA Index, DPAM B Equities EMU Index** peuvent, s'ils le souhaitent, sortir sans frais, sauf taxes éventuelles, pendant une période d'un mois à dater de la publication de cet avis (le 10 juin 2025).

Les modifications proposées s'effectuent sous réserve de l'approbation de la FSMA.

Le présent avis est publié sur les sites www.beama.be et https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de la SICAV sont disponibles gratuitement en français, néerlandais et anglais auprès de la société de gestion, des institutions assurant le service financier ou sur le site https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

Société de gestion : DPAM SA, rue Guimard 18, 1040 Bruxelles.
Service financier en Belgique : CA Indosuez Funds Solutions S.A. (CAI FS) - 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

Le conseil d'administration

% DPAM

OPC/compartiment/ISIN	DPAM B SA
Numéro d'entreprise	RPM Bruxelles - TVA BE0444.265.542
Adresse	Rue Guimard 18-1040 Bruxelles
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Extraordinaire carence et définitive (SICAV)
Date de communication	24 juin 2024

DPAM B SA
Sicav publique de droit belge à compartiments multiples
qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE
Rue Guimard 18-1040 Bruxelles
RPM Bruxelles - TVA BE0444.265.542

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de la Sicav DPAM B SA (ci-après la Sicav) sont invités à assister à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 10 juillet 2025 à 11 h à l'Etude des Notaires Sophie MAQUET, Stijn JOYE & Dominique BERTOUILLE sis Avenue Louise, 350/3 à 1050 Bruxelles, afin de délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

A. Propositions de modifications statutaires

1. Proposition de modification de l'article 10 des statuts - Catégories et classes d'actions- pour entériner les décisions du conseil d'administration du 15 mai 2025 concernant les classes d'actions:
   a. Pour remplacer dans la définition des classes « I », « M », « J » et « N » les mots « les sociétés composant le groupe Degroof Petercam » par les mots « les entités du groupe Crédit Agricole».
   b. Pour créer les classes d'actions suivantes et insérer le texte suivant :

Classe d'action	Définition
A USD Q	actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A » par le fait qu'elles sont libellées en dollar des Etats-Unis d'Amérique et que le dividende est payé trimestriellement.
A BIS USD Hedged Q	actions de distribution qui se distinguent des actions de la classe « A USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné et que le dividende est payé trimestriellement.
B USD Hedged	actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe B USD par le fait que le risque de change est couvert par rapport au dollar américain.
B BIS USD Hedged	actions de capitalisation qui se distinguent des actions de la classe « B USD » par le fait que la devise de souscription de la classe d'actions est couverte par rapport à la devise de référence du compartiment concerné.

2. Proposition de modification de l'article 23 des statuts – Restructuration – Dissolution et liquidation- pour insérer un nouveau point B comme suit : « Si un compartiment a une échéance, le compartiment est dissous et liquidé de plein droit à l'échéance. La liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par le Conseil d'administration, qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations. Les actions seront remboursées à la dernière valeur nette d'inventaire du compartiment applicable à l'échéance. Le Conseil d'administration établit un rapport concernant la liquidation et un état des actifs et des passifs du compartiment concerné. Le commissaire établi un rapport de contrôle sur l'état des actifs et des passifs et sur la valeur de liquidation des actions. La liquidation est clôturée sur décision du Conseil d'administration. La première Assemblée générale tenue après la clôture de liquidation donnera procuration à une ou plusieurs personnes de faire statuer par le notaire la modification des statuts qui en découlera le cas échéant ».

B. Autres propositions de modifications et coordination des statuts

Proposition de renuméroter si besoin les statuts suite aux décisions prises et d'approuver les statuts coordonnés.

% DPAM

C. Pouvoirs

Proposition de donner au conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions à prendre de l'ordre du jour et au notaire instrumentant tous les pouvoirs nécessaires à la coordination des statuts de la société.

*****

Les actionnaires qui souhaitent assister à l'assemblée ou s'y faire représenter sont priés de respecter les prescriptions énoncées à l'article 22 des statuts de la Sicav.

Les titres nominatifs, les attestations émises par le teneur de compte agréé et les procurations éventuelles doivent être déposés, au plus tard trois jours ouvrables avant la date de l'assemblée, auprès des établissements chargés du service financier ou de la société de gestion.

Les investisseurs sont également informés :

- que ces nouvelles des classes d'actions A USD Q, A BIS USD Hedged Q, B USD Hedged et B BIS USD Hedged seront activées dans les compartiments suivants :

Classe d'action	Compartiment
A USD Q	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable
A BIS USD Hedged Q	DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable
B USD Hedged	DPAM B Equities Euroland Sustainable
B BIS USD Hedged	DPAM B Equities Europe Sustainable DPAM B Real Estate Europe Dividend Sustainable DPAM B Equities Europe Small Caps Sustainable

  Les codes ISIN de ces nouvelles classes ainsi que les frais supportés par l'investisseur et/ou le compartiment, seront insérés dans le prospectus et un Document d'informations clés (KID) par classe sera produit ;

- que le texte intégral des projets de nouveaux statuts, du prospectus et des documents d'informations clés mis à jour suite à ces diverses propositions de modifications sont disponibles gratuitement au siège social de la société de gestion.

Le prospectus, les documents d'informations clés et les derniers rapports périodiques de la Sicav sont disponibles gratuitement en français, en néerlandais et en anglais auprès des établissements chargés du service financier ou sur le site https://www.funds.dpaminvestments.com/funds.html.

Société de gestion : DPAM SA : Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles
Service financier : CA Indosuez Fund Solutions S.A. (en abrégé « CAI FS »), 12, rue Eugène Ruppert - L-2453 Luxembourg

Autres correspondants:

Pays-Bas – Espagne- Portugal : Banque Degroof Petercam SA, Rue de l'Industrie 44, 1040 Bruxelles.
Allemagne : Marcard, Stein & Co AG, Ballindamm 36, D-20095 Hamburg.
Autriche : Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, AUT-1100 Wien.
France : Caceis Bank France, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France.
Italie : ALLFUNDS BANK S.A.U., Milan Branch, via Bocchetto 6, 20123 Milano, Société Générale Securities Services S.p.A., Via Benigno Crespi 19A, IT-MAC2 Milano, et CACEIS BANK, Branch Italy, Piazza Cavour 2 – 20121, Milano (Italie)
Luxembourg : DPAM Succursale Luxembourg,14, rue Eugène Ruppert, LU-2453 Luxembourg.
Suède : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49 Stockholm, Sweden
UK : SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES, SOCIETE GENERALE LONDON BRANCH, One Bank Street, Canary Wharf, London E14 4SG

Le conseil d'administration

OPC/compartiment/ISIN	HECTOR SICAV
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg N° B 64.397
Adresse	12, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant la dissolution d'OPC ou du compartiment
Date de communication	2 juin 2025

HECTOR SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 12, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 64.397
(la"SICAV")

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT HECTOR SICAV – DIVERSIFIED

Il est porté à la connaissance des actionnaires du compartiment **HECTOR SICAV – DIVERSIFIED** (ci-après le «Compartiment») que les administrateurs de la SICAV ont été informés de la réception de plusieurs ordres de rachat important le 22 mai 2025 portant sur 33 % des actions en circulation du Compartiment.

A la suite de ces rachats important la taille des actifs nets du Compartiment sera fortement réduite et compte tenu qu'il n'y a plus d'intérêt commercial pour le Compartiment, il n'est plus possible de l'exploiter d'une manière adéquate et efficiente.

Le Conseil d'Administration de la SICAV a pris la décision de :

- suspendre le calcul de la valeur nette d'inventaire à partir du 22 mai 2025 ;
- suspendre la souscription des actions (ainsi que les conversions vers ce Compartiment) à partir du 22 mai 2025;
- mettre le Compartiment en liquidation, et ce, afin d'assurer un traitement égalitaire des actionnaires ;
- racheter obligatoirement toutes les actions en circulation du Compartiment;
- ne pas honorer les rachats importants reçus depuis le 22 mai 2025 et de les suspendre jusqu'au calcul de la dernière valeur nette d'inventaire afin d'appliquer le même prix de rachat à l'ensemble des actions en circulation au 22 mai 2025;
- fixer la dernière valeur nette d'inventaire au 4 juin 2025.

Les actionnaires seront remboursés de leurs actions en fonction de la réalisation des actifs en portefeuille.

Il est porté à la connaissance des actionnaires du Compartiment que le remboursement des actions peut être suspendu pour certains investisseurs jusqu'à ce que l'Agent de Transfert de la SICAV ait reçu de chacun de ces investisseurs la documentation requise en vue de la mise à jour obligatoire de l'identification dans la lutte contre le blanchiment d'argent.

Les frais relatifs à la liquidation du Compartiment seront provisionnés et comptabilisés dans la dernière valeur nette d'inventaire. Un montant forfaitaire de 5.000 EUR HTVA sera chargé par Degroof Petercam Asset Services S.A. pour l'opération de liquidation et suivi de celle-ci ainsi qu'un forfait de 500 EUR HTVA/pays pour les formalités de désenregistrement du Compartiment auprès des autorités étrangères.

Le produit de la liquidation qui ne peut pas être distribué aux actionnaires ou ayants droit lors de la clôture de la liquidation du Compartiment seront déposés auprès de la Caisse de Consignation à Luxembourg pour le compte de leurs bénéficiaires jusqu'à la fin de la prescription légale.

Code ISIN concernés : LU1649784946
LU1649784516

Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

Le prix des actions est publié en Belgique sur les sites suivants : www.fundinfo.be et www.beama.be et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le prospectus de la SICAV est disponible gratuitement au siège social de celle-ci.

Le Conseil d'Administration

OPC/compartiment/ISIN	HECTOR SICAV
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg N° B 64.397
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Convocation Assemblée Générale Ordinaire (SICAV)
Date de communication	3 juin 2025

HECTOR SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 64.397

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juin 2025 à 11.30 heures au siège social de la Société, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'Administration
2) Rapport du Réviseur d'Entreprises
3) Examen et approbation des comptes annuels au 31.03.2025
4) Décharge à donner aux Administrateurs
5) Affectation du résultat
6) Nominations statutaires
7) Divers

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée et les décisions seront prises à la majorité simple des voix exprimées des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Le prospectus, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles gratuitement, en français et néerlandais, sur simple demande, au siège social de la Société, ou via https://www.degroofpetercam.com , ainsi qu'auprès de la Banque Degroof Petercam S.A. en Belgique au 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de service financier en Belgique.

Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., 12 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration

OPC/compartiment/ISIN	L.T. FUNDS
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg : B234740
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant restructurations
Date de communication	10 juin 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS

Dans le cadre du rachat par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A. de Degroof Petercam et donc de l'arrivée de Degroof Petercam Asset Services (« **DPAS** ») dans le giron plus global du groupe Crédit Agricole, nous souhaitons vous informer de certaines évolutions concernant DPAS, la société de gestion des fonds listés ci-dessous (les « **Fonds** »), et de l'organisation des services prestés au titre de la fonction d'administration d'OPC.

Changement de dénomination

En premier lieu, nous vous informons que, depuis le **1er juin 2025**, Degroof Petercam Asset Services est devenue « **CA Indosuez Fund Solutions S.A.** » (ou « **CAI FS** »).

Externalisation de certaines prestations exercées par CAI FS

A l'heure actuelle, CAI FS est directement en charge des fonctions d'administration d'OPC, couvrant les 3 activités suivantes:

- calcul de la VNI et de comptabilité,
- teneur de registre, et
- communication à la clientèle.

Afin d'améliorer la qualité de ses services et d'accroître les synergies entre les expertises au sein du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, CAI FS externalisera **en partie, avec effet au 24 juin 2025**, vers **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») certaines tâches inhérentes aux activités mentionnées plus haut.

Dans ce cadre, les actionnaires / les porteurs de part des Fonds sont informés que, en vue d'assurer de manière optimale et efficace cette externalisation, **tout ordre de souscription, de rachat ou de conversion réceptionné entre le 18 juin et le 20 juin 2025 (inclus) seront exécutés lors du premier Jour d'Evaluation possible à partir du 24 juin 2025.**

Nonobstant toute implication de CACEIS Luxembourg, CAI FS garde la supervision de ces tâches et :

- continuera à traiter directement les ordres de souscription, rachat et conversion et procédera à l'identification des investisseurs personnes physiques souscrivant sans intermédiaire dans les Fonds,
- assurera le contrôle et la validation des VNI avant toute diffusion, et
- fournira un service clientèle vis-à-vis du Fonds / de la SICAV et des investisseurs pour toutes questions en relation avec tous les pans des activités liées à la fonction d'Administration d'OPC.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance du prospectus qui sera mis à jour afin d'obtenir le détail des missions d'administration d'OPC que CAI FS confiera à CACEIS Luxembourg.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modalités d'organisation n'ont **aucun impact sur** :

- **l'étendue des services fournis** par CAI FS (ou pour le compte de CAI FS avec l'aide de CACEIS Luxembourg)
- les **frais d'administration d'OPC** que les Fonds paient actuellement à CAI FS (et tels qu'ils sont décrits dans les prospectus des Fonds en vigueur), et
- sur **la responsabilité de CAI FS** vis-à-vis des fonds et de leurs actionnaires/porteurs de parts.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds:

FONDS
CONCORDE PARTNERS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B143506 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique sur les sites internet Morningstar et Fundinfo, et dans les journaux l'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.
L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

OPC/compartiment/ISIN	FINALTIS FUNDS
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg : B70453
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant restructurations
Date de communication	10 juin 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS

Dans le cadre du rachat par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A. de Degroof Petercam et donc de l'arrivée de Degroof Petercam Asset Services (« **DPAS** ») dans le giron plus global du groupe Crédit Agricole, nous souhaitons vous informer de certaines évolutions concernant DPAS, la société de gestion des fonds listés ci-dessous (les « **Fonds** »), et de l'organisation des services prestés au titre de la fonction d'administration d'OPC.

Changement de dénomination

En premier lieu, nous vous informons que, depuis le **1er juin 2025**, Degroof Petercam Asset Services est devenue « **CA Indosuez Fund Solutions S.A.** » (ou « **CAI FS** »).

Externalisation de certaines prestations exercées par CAI FS

A l'heure actuelle, CAI FS est directement en charge des fonctions d'administration d'OPC, couvrant les 3 activités suivantes:

- calcul de la VNI et de comptabilité,
- teneur de registre, et
- communication à la clientèle.

Afin d'améliorer la qualité de ses services et d'accroître les synergies entre les expertises au sein du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, CAI FS externalisera **en partie, avec effet au 24 juin 2025**, vers **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») certaines tâches inhérentes aux activités mentionnées plus haut.

Dans ce cadre, les actionnaires / les porteurs de part des Fonds sont informés que, en vue d'assurer de manière optimale et efficace cette externalisation, **tout ordre de souscription, de rachat ou de conversion réceptionné entre le 18 juin et le 20 juin 2025 (inclus) seront exécutés lors du premier Jour d'Evaluation possible à partir du 24 juin 2025.**

Nonobstant toute implication de CACEIS Luxembourg, CAI FS garde la supervision de ces tâches et :

- continuera à traiter directement les ordres de souscription, rachat et conversion et procédera à l'identification des investisseurs personnes physiques souscrivant sans intermédiaire dans les Fonds,
- assurera le contrôle et la validation des VNI avant toute diffusion, et
- fournira un service clientèle vis-à-vis du Fonds / de la SICAV et des investisseurs pour toutes questions en relation avec tous les pans des activités liées à la fonction d'Administration d'OPC.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance du prospectus qui sera mis à jour afin d'obtenir le détail des missions d'administration d'OPC que CAI FS confiera à CACEIS Luxembourg.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modalités d'organisation n'ont **aucun impact sur** :

- **l'étendue des services fournis** par CAI FS (ou pour le compte de CAI FS avec l'aide de CACEIS Luxembourg)
- les **frais d'administration d'OPC** que les Fonds paient actuellement à CAI FS (et tels qu'ils sont décrits dans les prospectus des Fonds en vigueur), et
- sur **la responsabilité de CAI FS** vis-à-vis des fonds et de leurs actionnaires/porteurs de parts.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds:

FONDS
CONCORDE PARTNERS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B143506 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique sur les sites internet Morningstar et Fundinfo, et dans les journaux l'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.
L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

OPC/compartiment/ISIN	CONCORDE PARTNERS SICAV
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg : B143506
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant restructurations
Date de communication	10 juin 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS

Dans le cadre du rachat par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A. de Degroof Petercam et donc de l'arrivée de Degroof Petercam Asset Services (« **DPAS** ») dans le giron plus global du groupe Crédit Agricole, nous souhaitons vous informer de certaines évolutions concernant DPAS, la société de gestion des fonds listés ci-dessous (les « **Fonds** »), et de l'organisation des services prestés au titre de la fonction d'administration d'OPC.

Changement de dénomination

En premier lieu, nous vous informons que, depuis le **1er juin 2025**, Degroof Petercam Asset Services est devenue « **CA Indosuez Fund Solutions S.A.** » (ou « **CAI FS** »).

Externalisation de certaines prestations exercées par CAI FS

A l'heure actuelle, CAI FS est directement en charge des fonctions d'administration d'OPC, couvrant les 3 activités suivantes:

- calcul de la VNI et de comptabilité,
- teneur de registre, et
- communication à la clientèle.

Afin d'améliorer la qualité de ses services et d'accroître les synergies entre les expertises au sein du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, CAI FS externalisera **en partie, avec effet au 24 juin 2025**, vers **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») certaines tâches inhérentes aux activités mentionnées plus haut.

Dans ce cadre, les actionnaires / les porteurs de part des Fonds sont informés que, en vue d'assurer de manière optimale et efficace cette externalisation, **tout ordre de souscription, de rachat ou de conversion réceptionné entre le 18 juin et le 20 juin 2025 (inclus) seront exécutés lors du premier Jour d'Evaluation possible à partir du 24 juin 2025.**

Nonobstant toute implication de CACEIS Luxembourg, CAI FS garde la supervision de ces tâches et :

- continuera à traiter directement les ordres de souscription, rachat et conversion et procédera à l'identification des investisseurs personnes physiques souscrivant sans intermédiaire dans les Fonds,
- assurera le contrôle et la validation des VNI avant toute diffusion, et
- fournira un service clientèle vis-à-vis du Fonds / de la SICAV et des investisseurs pour toutes questions en relation avec tous les pans des activités liées à la fonction d'Administration d'OPC.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance du prospectus qui sera mis à jour afin d'obtenir le détail des missions d'administration d'OPC que CAI FS confiera à CACEIS Luxembourg.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modalités d'organisation n'ont **aucun impact sur** :

- **l'étendue des services fournis** par CAI FS (ou pour le compte de CAI FS avec l'aide de CACEIS Luxembourg)
- les **frais d'administration d'OPC** que les Fonds paient actuellement à CAI FS (et tels qu'ils sont décrits dans les prospectus des Fonds en vigueur), et
- sur **la responsabilité de CAI FS** vis-à-vis des fonds et de leurs actionnaires/porteurs de parts.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des Fonds:

FONDS
CONCORDE PARTNERS SICAV Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B143506 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
FINALTIS FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B70453 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique sur les sites internet Morningstar et Fundinfo, et dans les journaux l'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.
L.T. FUNDS Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B234740 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A., 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV. Le prix des actions est publié en Belgique dans L'Echo et De Tijd et peut être obtenu sur demande écrite auprès de Degroof Petercam Asset Services S.A., 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.

OPC/compartiment/ISIN	MADELEINE
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg : B181900
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant restructurations
Date de communication	10 juin 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS

Dans le cadre du rachat par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A. de Degroof Petercam et donc de l'arrivée de Degroof Petercam Asset Services (« **DPAS** ») dans le giron plus global du groupe Crédit Agricole, nous souhaitons vous informer de certaines évolutions concernant CAI FS, l'administrateur d'OPC des fonds listés ci-dessous (les « **Fonds** »).

Changement de dénomination

En premier lieu, nous vous informons que, depuis le **1er juin 2025**, Degroof Petercam Asset Services est devenue « **CA Indosuez Fund Solutions S.A.** » (ou « **CAI FS** »).

Externalisation de certaines prestations exercées par CAI FS

A l'heure actuelle, CAI FS est actuellement contractuellement en charge des fonctions d'administration d'OPC, couvrant les 3 activités suivantes:

- calcul de la VNI et de comptabilité,
- teneur de registre, et
- communication à la clientèle.

Afin d'améliorer la qualité de ses services et d'accroître les synergies entre les expertises au sein du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, CAI FS externalisera **en partie, avec effet au 24 juin 2025, en partie** vers **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») certaines tâches inhérentes aux activités mentionnées plus haut.

Dans ce cadre, les actionnaires / les porteurs de part des Fonds sont informés que, en vue d'assurer de manière optimale et efficace cette externalisation, **tout ordre de souscription, de rachat ou de conversion réceptionné entre le 18 juin et le 20 juin 2025 (inclus) seront exécutés lors du premier Jour d'Evaluation possible à partir du 24 juin 2025.**

Nonobstant toute implication de CACEIS Luxembourg, CAI FS garde la supervision de ces tâches et :

- continuera de traiter directement les ordres de souscription, rachat et conversion et procédera à l'identification des investisseurs personnes physiques souscrivant sans intermédiaire dans les Fonds ,
- assurera le contrôle et la validation des VNI avant toute diffusion, et
- fournira un service clientèle vis-à-vis du Fonds / de la SICAV et des investisseurs pour toutes questions en relation avec tous les pans des activités liées à la fonction d'Administration d'OPC.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance du prospectus qui sera mis à jour afin d'obtenir le détail des missions d'administration d'OPC que CAI FS confiera à CACEIS Luxembourg.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modalités d'organisation n'ont **aucun impact sur** :

- **l'étendue des services fournis** par CAI FS (ou pour le compte de CAI FS avec l'aide de CACEIS Luxembourg)
- les **frais d'administration d'OPC** que les Fonds paient actuellement à CAI FS (et tels qu'ils sont décrits dans les prospectus des Fonds en vigueur), et
- sur **la responsabilité de CAI FS** vis-à-vis des fonds et de leurs actionnaires/porteurs de parts/associés commanditaires.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des fonds concernés:

FONDS
MADELEINE Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B181900 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles sont disponible sur demande au siège social du Fonds ainsi qu'auprès de la Société de Gestion Cholet Dupont Asset Management, sis 16, Place de la Madeleine, 75008 Paris, France. Le prix des actions est publié en Belgique sur Fundinfo (www.fundinfo.com) et peut être obtenu sur demande écrite au Luxembourg auprès de ces mêmes entités, ainsi qu'en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.
PLACEURO Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B31183 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et auprès de MC Square S.A., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le prix des actions est publié en Belgique sur Fundinfo (www.fundinfo.com) et peut être obtenu sur demande écrite au Luxembourg auprès de ces mêmes entités.

OPC/compartiment/ISIN	PLACEURO
Numéro d'entreprise	R.C.S. Luxembourg : B31183
Adresse	12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Gestionnaire	DEGROOF PETERCAM ASSET SERVICES
Type de communication	Avis concernant restructurations
Date de communication	10 juin 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES/PORTEURS DE PARTS

Dans le cadre du rachat par CA Indosuez Wealth Management, filiale de Crédit Agricole S.A. de Degroof Petercam et donc de l'arrivée de Degroof Petercam Asset Services (« **DPAS** ») dans le giron plus global du groupe Crédit Agricole, nous souhaitons vous informer de certaines évolutions concernant CAI FS, l'administrateur d'OPC des fonds listés ci-dessous (les « **Fonds** »).

Changement de dénomination

En premier lieu, nous vous informons que, depuis le **1er juin 2025**, Degroof Petercam Asset Services est devenue « **CA Indosuez Fund Solutions S.A.** » (ou « **CAI FS** »).

Externalisation de certaines prestations exercées par CAI FS

A l'heure actuelle, CAI FS est actuellement contractuellement en charge des fonctions d'administration d'OPC, couvrant les 3 activités suivantes:

- calcul de la VNI et de comptabilité,
- teneur de registre, et
- communication à la clientèle.

Afin d'améliorer la qualité de ses services et d'accroître les synergies entre les expertises au sein du groupe Crédit Agricole au Luxembourg, CAI FS externalisera **en partie, avec effet au 24 juin 2025, en partie** vers **CACEIS Bank, Luxembourg Branch** (« **CACEIS Luxembourg** ») certaines tâches inhérentes aux activités mentionnées plus haut.

Dans ce cadre, les actionnaires / les porteurs de part des Fonds sont informés que, en vue d'assurer de manière optimale et efficace cette externalisation, **tout ordre de souscription, de rachat ou de conversion réceptionné entre le 18 juin et le 20 juin 2025 (inclus) seront exécutés lors du premier Jour d'Evaluation possible à partir du 24 juin 2025.**

Nonobstant toute implication de CACEIS Luxembourg, CAI FS garde la supervision de ces tâches et :

- continuera de traiter directement les ordres de souscription, rachat et conversion et procédera à l'identification des investisseurs personnes physiques souscrivant sans intermédiaire dans les Fonds ,
- assurera le contrôle et la validation des VNI avant toute diffusion, et
- fournira un service clientèle vis-à-vis du Fonds / de la SICAV et des investisseurs pour toutes questions en relation avec tous les pans des activités liées à la fonction d'Administration d'OPC.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance du prospectus qui sera mis à jour afin d'obtenir le détail des missions d'administration d'OPC que CAI FS confiera à CACEIS Luxembourg.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modalités d'organisation n'ont **aucun impact sur** :

- **l'étendue des services fournis** par CAI FS (ou pour le compte de CAI FS avec l'aide de CACEIS Luxembourg)
- les **frais d'administration d'OPC** que les Fonds paient actuellement à CAI FS (et tels qu'ils sont décrits dans les prospectus des Fonds en vigueur), et
- sur **la responsabilité de CAI FS** vis-à-vis des fonds et de leurs actionnaires/porteurs de parts/associés commanditaires.

Les prospectus des Fonds concernés seront mis à jour au plus tard d'ici le **4 juillet 2025**. Ces documents s(er)ont disponibles, sur simple demande, au siège social des Fonds.

Liste des fonds concernés:

FONDS
MADELEINE Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B181900 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels des Fonds ci-dessus sont disponibles sont disponible sur demande au siège social du Fonds ainsi qu'auprès de la Société de Gestion Cholet Dupont Asset Management, sis 16, Place de la Madeleine, 75008 Paris, France. Le prix des actions est publié en Belgique sur Fundinfo (www.fundinfo.com) et peut être obtenu sur demande écrite au Luxembourg auprès de ces mêmes entités, ainsi qu'en Belgique à la Banque Degroof Petercam S.A. 44, Rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles, agissant en qualité de prestataire de services financiers en Belgique pour la SICAV.
PLACEURO Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise Siège social: 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg R.C.S. Luxembourg : B31183 Le Prospectus en vigueur, les documents d'informations clés, les rapports annuels et semestriels de la SICAV sont disponibles en français, gratuitement sur simple demande au siège social de la SICAV et auprès de MC Square S.A., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le prix des actions est publié en Belgique sur Fundinfo (www.fundinfo.com) et peut être obtenu sur demande écrite au Luxembourg auprès de ces mêmes entités.

OPC/compartiment/ISIN	Elan Participations
Numéro d'entreprise	0878.251.460
Adresse	Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles
Gestionnaire	Rothschild & Co Asset Management
Type de communication	Annonce concernant constitution et modifications
Date de communication	01/07/2025

Elan Participations

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge

Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE

Société anonyme

Avenue du Port 86C b320, 1000 Bruxelles

RPM Bruxelles : 0878.251.460

Bruxelles, le 1er juillet 2025

AVIS D'INFORMATIONS

Les actionnaires **d'Elan Participations**, Société anonyme, Sicav publique de droit belge (ci-après « la Société »), sont informés des modifications suivantes apportées au prospectus de la Société :

Concernant le compartiment **Valorel** de la Société, le conseil d'administration de la Sicav souhaite porter à l'attention des actionnaires la décision de Rothschild & Co Asset Management, la société de gestion, de mettre fin à la convention de sous-délégation de gestion entre Rothschild & Co Asset Management et UBS La Maison de Gestion par laquelle la gestion d'une partie du portefeuille du compartiment Valorel avait été sous-déléguée à UBS La Maison de Gestion.

Ce changement entrera en vigueur le 31 juillet 2025 (ci-après la « Date d'Effet »).

Par conséquent, à compter de la Date d'Effet, le compartiment Valorel sera intégralement géré par Rothschild & Co Asset Management.

Les actionnaires non favorables à cette modification ont la possibilité de sortir du compartiment durant une période d'un mois sans frais, sauf taxe(s) éventuelle(s) à daté du présent avis aux actionnaires.

Les statuts, le rapport annuel et semestriel, le prospectus et les documents d'informations clés sont disponibles gratuitement, en français auprès du service financier CACEIS Bank, Belgium Branch (legal.be@caceis.com) ou sur le site internet https://am.be.rothschildandco.com.

Enfin, nous vous informons que les valeurs nettes d'inventaires sont publiées sur le site internet de l'Association Belge des Asset Managers (BEAMA ASBL) : http://www.beama.be/fr.

Le Conseil d'Administration